

ACMA FICTION

COACH ENFANTS/ADOLESCENTS ACTEURS : UNE PROFESSION

Contribution au débat

AVANT-PROPOS

Le présent texte est une contribution au débat. Il a été rédigé par un collectif de professionnels expérimentés du coaching pour enfants et adolescents acteurs.

Il a pour objectif d'expliquer et de mieux définir les missions du coach enfant/adolescent acteur, afin que cette profession soit reconnue dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel et par les instances officielles.

Il a aussi pour objectif de défendre et d'améliorer le cadre de travail, les conditions artistiques et éthiques dans lesquelles les coachs exercent leur métier, selon un code déontologique auquel les signataires adhèrent.

PRÉAMBULE

Le coaching de jeunes acteurs ne s'improvise pas.

Pour l'enfant le jeu est souvent inné, le travail ne l'est pas et le tournage est un lieu d'exigence qui demande concentration, écoute et endurance.

L'enfant/adolescent doit très vite en apprendre les règles, en assimiler les codes, les accepter et les appliquer, tout en gardant le plaisir de jouer.

Pour ce faire, à la demande de la production et de la réalisation, le/la coach propose un accompagnement personnalisé avant puis pendant le tournage. Il/elle met à disposition du jeune acteur les outils qui lui permettent de prendre conscience de ses capacités, de gagner en autonomie et de développer les compétences pour lesquelles il a été choisi.

Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec l'ensemble des membres du tournage, et en tout premier lieu avec le/la réalisateur.trice, auquel le/la coach ne se substitue pas.

Il/elle prend en compte, dans un échange permanent, les demandes des uns et des autres : l'enfant/adolescent et ses parents, la réalisation, la production, les équipes mise en scène, HMC, image, son, mais aussi la régie et les intervenants scolaires si nécessaire, soit toute personne en interaction avec l'enfant.

Le/la coach connaît les contraintes de chacun de ces départements. Il/elle les comprend et cherche les solutions qui permettent de régler les difficultés dans le respect de la sécurité et du bien être de l'enfant.

Au delà de deux enfants présents sur le tournage et qui ne jouent pas simultanément, le/la coach, assurant le cadre de travail de l'enfant/adolescent, se coordonne avec un.e responsable enfant présent.e pour assurer la sécurité, la logistique et l'organisation de la vie quotidienne de celui.ci.

DÉONTOLOGIE

Le/la coach respecte les lois sur la protection de l'enfance et le guide de la commission des enfants du spectacle de la DRIEETS.

Il/elle exerce sa profession avec dignité, conscience, probité et humanité.

Il/elle agit dans l'intérêt de l'enfant/adolescent et des besoins qu'il exprime.

Il/elle encourage l'enfant/adolescent à exprimer ses besoins et poser ses limites.

Il/elle ne prend pas de décision mais autorise, guide, et ne contraint pas. Il/elle propose ses techniques de jeu d'acteur mais ne les impose pas.

Le/la coach s'engage à être présent physiquement aux côtés de l'enfant/adolescent de la 1ère séance de travail à la fin du tournage.

Il/elle se doit d'être vigilant quant au pouvoir que lui confère sa position et veille à ne pas créer de dépendance affective.

Le/la coach veille à ce que l'enfant/adolescent acteur reste un sujet actif et consentant.

Il/elle prend en compte son cadre social, culturel et scolaire et s'interdit toute forme de discrimination entre les enfants qu'il accompagne.

Il/elle veille à ce que les partis pris de mise en scène nécessaires au rôle ne soient ni traumatisants, ni contraires à l'intérêt de l'enfant/adolescent.

Il/elle veille à ce que les changements physiques qui peuvent être nécessaires pour le rôle (coupe de cheveux/coloration, pose de lentilles, port de costumes particuliers) soient décidés avec son accord et celui de ses parents.

Il/elle veille à son intimité lors des changements de costumes.

Il/elle veille à ce que l'enfant/adolescent ait un espace dédié en dehors du plateau, dans la mesure du possible. Un espace qui lui permette de ne pas être perpétuellement exposé à un environnement d'adultes et d'être à l'abri du plateau, si une situation atteint directement ou indirectement à sa sécurité.

Le/la coach peut conserver la confidentialité de certains de ses échanges avec l'enfant/adolescent. Néanmoins, si celui-ci lui semble être en danger, le/la coach est tenu.e de sortir de cette réserve pour prendre les mesures appropriées et nécessaires à sa protection.

Dans une responsabilité partagée avec la production et ses responsables légaux, le/la coach veille à l'intégrité morale et physique de l'enfant/adolescent acteur.

Il/elle prend soin de lui et ne se substitue pas à ses parents, ni à ses proches. Il/elle n'intervient pas dans sa vie personnelle. Son travail ne se substitue pas à celui d'un.e psychologue.

LE TRAVAIL DU COACH POUR ENFANTS/ADOLESCENTS ACTEURS

► La préparation

En accord avec la production, la mise en scène et la famille, le/la coach met en place un planning de répétitions pour l'enfant/adolescent.

Le/la coach :

- Étudie avec la production et les équipes concernées, les besoins et la logistique à mettre en place autour du jeune acteur, durant le tournage.
- Décrypte le plan de travail avec l'équipe mise-scène, pour aménager au mieux le temps de travail de chaque journée de tournage de l'enfant/adolescent acteur.
- S'accorde avec le/la réalisateur.trice sur le scénario, les intentions et besoins spécifiques de jeu.
- Met en place une préparation artistique adaptée à l'enfant/adolescent, en fonction de son âge, de sa personnalité, et qui respecte les grands axes du scénario : *histoire, personnage, intentions de jeu, enjeu de chaque séquence...* Cette préparation fait l'objet de séances de travail individuelles et/ou collectives, en présence ou non du/de la réalisateur.trice.

Le.la coach veille à ce que l'enfant/adolescent maîtrise les règles du jeu cinématographique : *regard caméra, gestion de l'espace, vocabulaire spécifique, capacité de régularité et/ou d'évolution au fil des prises.*

Le.la coach sensibilise l'enfant/adolescent acteur aux notions de travail collectif, de respect, de confiance et de bienveillance.

Il aide l'enfant à comprendre où se situent les limites, son engagement et celui de l'équipe.

► **Le tournage**

Le.la coach fait répéter le texte, remet en mémoire la situation et rappelle les enjeux de la scène et les intentions du.de la réalisateur.trice.

Il/elle traduit les demandes de l'équipe pour l'enfant/adolescent.

Sur le plateau, le.la coach suit les demandes du.de la réalisateur.trice et peut proposer des appuis de jeux. Lors des phases de non-jeu (temps d'attente, changement de plan, mise en place des équipes techniques etc..), il/elle reste à ses côtés.

Le.la coach aide à la gestion de l'énergie, la motivation, la fatigue, les émotions et les humeurs. Il/elle permet ainsi à l'enfant/adolescent de conserver sa spontanéité et le plaisir de jouer.

► **La fin du tournage**

En lien avec la famille, le.la coach prépare l'enfant/adolescent au retour à la vie quotidienne et reste disponible après le tournage, si l'intérêt de l'enfant/adolescent le commande.

Il/elle suggère, si besoin, un suivi psychologique par un.e professionnel.le.

LE STATUT DU COACH POUR ENFANTS / ADOLESCENTS ACTEURS

Le métier de coach pour enfants/adolescents n'est pas officiellement reconnu dans les conventions collectives, qu'il s'agisse de celle de la production cinématographique (CCN3097), ou de celle de la production audiovisuelle du 13 Décembre 2006 (CCN2642).

Il/elle est donc le plus souvent salarié.e d'une société de production audiovisuelle, employé.e tour à tour en tant que *1^{er} assistant réalisation (ou second selon l'expérience), 1^{er} assistant réalisation spécialisé, conseiller technique réalisation, responsable des enfants, répétiteur...*

Les définitions données dans les conventions collectives des métiers : « *responsable des enfants cinéma* » et « *répétiteur* » dans la CCN 3097 et « *responsable des enfants* » et « *répétiteur* » dans la CCN 2642 ne sauraient être représentatives de la complexité du métier de coach enfant/adolescent.

Ce qui nous paraît nécessaire :

- **Distinguer les différents métiers** qui permettent l'accompagnement des mineurs sur un plateau de tournage. Cela passe, selon nous, par une redéfinition des fiches métier conventionnelles :
 - D'une part, le/la coach, interlocuteur.trice principal.e des enfants/adolescents, dont la mission consiste à accompagner les jeunes acteurs dans tous les aspects du travail qui leur a été confié,
 - D'autre part le/la responsable enfants, chargée d'assurer leur sécurité, leur bien-être, l'organisation et la logistique de leur vie quotidienne. De fait, il nous semblerait plus juste d'intituler ce poste « encadrant enfants », plutôt que « responsable enfants ».
- **Créer la fiche métier de la profession** de coach enfants/adolescents acteurs et d'intégrer officiellement ce métier dans la convention collective.
- **Ouvrir la discussion avec les partenaires sociaux** pour délimiter précisément les missions du/de la responsable enfant et du/de la coach enfant/adolescent acteur. Les professionnels qui accompagnent les mineurs dans le cinéma et l'audiovisuel doivent voir leurs métiers davantage spécifiés, encadrés et reconnus par les instances officielles.
- **Travailler en collaboration avec la commission des enfants du spectacle (DRIEETS)** et en concertation avec les producteur.trices, pour évaluer les risques , après analyse des scénarios, et déterminer le type d'accompagnement nécessaire pour l'enfant/adolescent acteur.

LA FORMATION DES COACHS POUR ENFANTS/ADOLESCENTS ACTEURS

Le métier de coach pour enfant/adolescent acteur exige des compétences nombreuses dans des domaines aussi variés que *la pédagogie, l'encadrement d'enfants et d'adolescents, la psychologie, la médiation, la mise en scène, le jeu du comédien, le fonctionnement d'un tournage...*

Or, il n'existe à ce jour aucune formation spécifique à l'intention des futurs coachs enfants/adolescents acteurs, et donc pas de diplôme dont ceux-ci peuvent se prévaloir. Les coachs actuel.les sont pour la plupart comédien.ne.s, metteur.e.s en scène, ou technicien.ne.s du cinéma.

La mise en place d'une formation spécifique, probablement exigées par les productions, s'impose. Elle pourrait être financée par l'AFDAS, avec obtention d'une certification délivrée par un organisme compétent et reconnu.

En revanche, les coachs pour enfants/adolescents acteurs, aujourd'hui en activité, et pouvant justifier à la fois de 3 années de travail d'encadrement auprès d'enfants acteurs et d'une activité de 3 ans au service de la mise en scène, la direction d'acteur, la direction de casting ou le travail de comédien.ne seront exempté.es de formation.

Du fait de sa fonction et de la spécificité de son travail avec des enfants/adolescents, nous recommandons que le/la coach soit supervisé.e par un.e coach expérimenté.e. et/ou suivi.e par un.e psychologue. De même, réglementer la profession demande que les coachs participent régulièrement à des séances d'intervision entre pairs.

SIGNATURES

► Noms et Professions

Borderie Joan - *coach enfants/adolescents comédiens // responsable enfants.*

Bertonneau Clément - *coach enfants/adolescents comédiens // metteur-en-scène.*

Chauchat Claire - *coach enfants/adolescents comédiens // coach comédiens adultes // coordinatrice d'intimité.*

Defaÿ Céline - *coach enfants/adolescents comédiens // comédienne.*

Garnier Manon - *coach enfants/adolescents comédiens // assistante de casting.*

Labey Delphine - *coach enfants/adolescents comédiens.*

Pouscoulous Niriyis - *coach enfants/adolescents comédiens // professeure d'art dramatique // coach prise de parole // formatrice // comédienne.*

Puyet Caroline - *coach enfants/adolescents comédiens // comédienne.*

Rawyler Amour - *coach enfants/adolescents et adultes comédiens.*

Ruiz Cathy – *coach enfants/adolescents comédiens // professeure d'art dramatique // metteure-en- scène // comédienne.*

Schrak Ariane - *coach enfants/adolescents comédiens // coach comédiens adultes.*

En collaboration avec Maryam Muradian – *psychologue clinicienne // ex coach enfants/adolescents comédiens*